

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE LOCATION D'EMPLACEMENT

Le camping accepte les réservations d'emplacements afin de vous garantir un emplacement pour le jour de votre arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions :

- 1- Les réservations s'effectuent uniquement à l'aide du présent contrat.
- 2- Le signataire du contrat doit être majeur.
- 3- La location est personnelle et ne peut être sous-louée.
- 4- La réservation ne sera définitive qu'après le versement des 30% du montant du séjour, à titre d'acompte, + 19€ de frais de dossier et de l'acceptation du loueur. Le chèque sera à l'ordre de la SAS « Le Grand Jardin ».
- 5- **Le solde est payable intégralement à l'arrivée ou peut être réglé 1 mois ou 15 jours avant l'arrivée pour faciliter les modalités d'accueil.**
- 6- En basse saison, seuls certains services pourront fonctionner.
- 7- L'emplacement ne doit être occupé que par le nombre de personnes indiqué sur le contrat de réservation et ne dépassant pas 6 personnes. Toute modification devra être signalée au minimum 15 jours avant l'arrivée sous réserve d'acceptation du loueur. Faute de quoi, le bureau se réserve le droit de refuser l'accès à l'emplacement.
- 8- Toute déclaration inexacte rendra le contrat caduc, l'acompte et frais de dossier resteront acquis au loueur ; toutes les informations portées sur ce contrat serviront à établir la facture.
- 9- Le loueur se réserve le droit de refuser une location.
- 10- Afin d'éviter tout malentendu, nous vous demandons de nous prévenir d'éventuels retard ou d'arrivée tardive. Sans nouvelle de votre part 24h après la date d'arrivée prévue, le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement.
- 11- L'acceptation de la location par le client est subordonnée au **respect du règlement intérieur du camping.**
- 12- Je suis informé que des photos peuvent être prises dans le camping à des fins publicitaires.
- 13- Les petits animaux sont acceptés sous réserve d'être tenus en laisse en permanence, de n'occasionner aucune gêne et de posséder un carnet de vaccination à jour.
- 14- La direction se réserve le droit de d'expulser toute personne ne respectant pas le règlement ou causant des nuisances à autrui et de faire appel aux forces de l'ordre si nécessaire.
- 15- La responsabilité du loueur ou de la direction du camping ne pourra en aucun cas être engagée, en cas de perte, de vol ou dommage de toute nature, pendant ou après un séjour. Le locataire est responsable de tous les dommages qui pourraient survenir de son fait. Il a l'obligation d'être assuré contre les risques locatifs tels que vol, incendie, dégâts des eaux, ... par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.
- 16- Toute occupation d'emplacement donnera lieu à paiement selon les tarifs en vigueur.
- 17- Aucun remboursement ne sera effectué pour cause d'annulation, d'arrivée retardée, de départ anticipé ou de jour d'absence, qu'elle qu'en soit la raison. Ci-joint l'assurance annulation facultative mais que nous vous conseillons vivement de souscrire.
- 18- L'annulation doit toujours faire l'objet d'un message écrit.
 - Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme égale à 30% du prix du séjour sera retenue
 - Entre 30 jours et la date d'arrivée, la totalité du prix du séjour sera demandée
 - Les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés
- 19- Les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du tribunal des SABLES D'OLONNE.

Informations complémentaires

- Taxe de Séjour en sus (2016 : 0€53) par jour et par personne à partir de 18 ans.
- Les arrivées se font de 14h30 à 17h (à 19h l'été) et les départs de 10h à 12h (de 9h à 12h l'été).
- Un chèque de dépôt de garantie vous sera demandé en échange du badge d'accès à votre arrivée et rendu lors du départ.
- Ces tarifs comprennent : l'eau, les douches chaudes ainsi que l'accès à la piscine couverte et chauffée.
- Le port du maillot de bain et du bracelet sont obligatoires dans l'enceinte de la piscine. **Les caleçons et les shorts ne sont pas autorisés.**